



SYNDICAT FORCE - OUVRIERE

DES PERSONNELS DU

DEPARTEMENT LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes, le 13 novembre 2007

Non à la TERRITORIALISATION !

Depuis le mois de septembre une grande opération médiatico-interne est lancée. Il s'agit du lancement de la « *Grande Territorialisation des Services* » du Conseil Général de Loire Atlantique à **pas de charge** pour 2008.

Pour se faire quelques « *précautions méthodologiques* » avaient été prises, mais c'était sans compter sur la **capacité de résistance des agents** (qui peuvent et doivent conserver le droit d'être critique sans pour autant être considéré comme déloyaux), c'était sans compter par ailleurs sur le **refus de certains représentants du personnel, comme les nôtres, de servir de « caution »** aux décisions concoctées en haut lieu.

Et pourtant nous n'avons pas échappé à certaines manœuvres :

- Présenter ce projet aux syndicats la veille du lancement de la « Propagande pour la Territo » sur Fenêtre sur Quai pour escompter que le personnel pense que tous leurs représentants le cautionne !
- Toujours utiliser le conditionnel pour ne pas être accusé d'avoir pris de décisions avant même d'avoir recueilli l'avis des représentants du personnel dans le cadre obligé qu'est le CTP ! (même s'il est parfois formel et non pris en compte)
- Savoir anticiper l'éclatement d'une grande collectivité comme le département sans l'annoncer publiquement : quand sera-t-il du devenir de notre collectivité lorsque celle-ci sera complètement morcelée en « six entités distincts » englobant toutes les services opérationnels et fonctionnels ?

Et pourtant de nombreuses conséquences se profilent à l'horizon tant du point de vue des services que des agents tout en occultant l'une des questions de fonds qui est l'adaptation des moyens aux missions exercées !

Citons en quelques unes sans avoir l'ambition d'être exhaustif :

- Éclatement de services centraux qui ont fait preuve de leurs compétences depuis des années comme ceux en matière de gestion des personnels des paies et des carrières, mais cela concerne aussi des services comme la paie des assistantes familiales ou encore la cellule d'appui des collègues pour les TOS...
- Éclater les services financiers, de nombreux services fonctionnels et opérationnels, bouleverser complètement l'organisation de nos services...
- Imposer une réorganisation de service quelques mois après en avoir déjà fait subir une aux services transférés de l'état comme ceux de l'équipement...
- Revoir de nombreuses fiches de poste avec à la clef une nouvelle répartition des tâches, un nouveau « saucissonnage » du travail des agents, des mutations géographiques « imposées » ou « consenties » !...

A vous COLLEGUES, en fonction de vos informations, dont certaines « sous le manteau », de compléter cette liste et de nous alerter au plus vite !

MAIS NOTRE PART A FORCE OUVRIERE C'EST CLAIR, C'EST NON À LA TERRITO !
Surtout telle qu'il faudrait qu'elle s'impose à marche forcée !

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

Hôtel du département - 3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 NANTES cedex 1

Quai de Versailles ☎ 02.40.99.13.17 - D.G.A.S. ☎ 02.51.17.23.94 - Équipement ☎ 02.40.67.26.92 - T.O.S. ☎ 02.28.44.19.22

✉ : syndicat.fo@cg44.fr - 🌐 : <http://focg44.free.fr>